

CONTRAT DE PROGRAMMATION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
0.00	INTERPRÉTATION..... 7
0.01	Terminologie..... 7
0.01.01	Activités..... 7
0.01.02	Cas de Défaut..... 7
0.01.03	Cédule de Paiement..... 8
0.01.04	Changement de Contrôle..... 8
0.01.05	Charge..... 9
0.01.06	Contrat..... 9
0.01.07	Devis d'exécution..... 9
0.01.08	Échéancier..... 9
0.01.09	Filiale..... 9
0.01.10	Force Majeure..... 9
0.01.11	Information Confidentielle..... 10
0.01.12	Logiciel..... 10
0.01.13	Logiciel d'Autrui..... 10
0.01.14	Manquement..... 10
0.01.15	Meilleur Effort..... 11
0.01.16	Ouvrage..... 11
0.01.17	PARTIE..... 11
0.01.18	Personne..... 11
0.01.19	Propriété Intellectuelle..... 11
0.01.20	Représentants Légaux..... 11
0.01.21	Stipulations Essentielles..... 11
0.01.22	Taux Préférentiel..... 12
0.02	Préséance..... 12
0.03	Jurisdiction..... 12
0.03.01	Assujettissement..... 12
0.03.02	Non-conformité..... 12
	a) Divisibilité..... 12
	b) Disposition alternative..... 12
0.04	Généralités..... 12
0.04.01	Cumul..... 12
0.04.02	Dates et délais..... 13
	a) De rigueur..... 13
	b) Calcul..... 13
	c) Reports..... 13
0.04.03	Références financières..... 14
0.04.04	Renvois..... 14
0.04.05	Genre et nombre..... 14
0.04.06	Titres..... 14

0.04.07	Présomptions	14
0.04.08	Connaissance	14
0.04.09	Acceptation.....	14
0.04.10	PCGR.....	14
1.00	OBJET	15
1.01	Ouvrage.....	15
1.02	Soutien technique	15
1.03	Conditions.....	15
1.03.01	Requises par le CLIENT.....	15
1.03.02	Requises par le FOURNISSEUR.....	15
1.03.03	Choix.....	15
2.00	CONTREPARTIE	16
2.01	Ouvrage.....	16
2.02	Ajustement.....	16
2.03	Soutien technique	16
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT	16
3.01	Ouvrage.....	16
3.01.01	Dépôt.....	16
3.01.02	Solde	17
3.02	Soutien technique.....	17
3.03	Intérêt	17
3.04	Déchéance du terme.....	17
4.00	SÛRETÉS.....	18
4.01	En faveur du CLIENT.....	18
4.02	En faveur du FOURNISSEUR.....	18
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES.....	18
5.01	Statut	19
5.02	Capacité	19
5.03	Effet obligatoire	19
5.04	Commission.....	19
5.05	Assurances.....	19
5.06	Prête-nom.....	19
5.07	Stipulations Essentielles.....	19
5.08	Divulgation.....	20
6.00	ATTESTATIONS DU CLIENT	20
7.00	ATTESTATIONS DU FOURNISSEUR.....	20
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES.....	20
8.01	Information Confidentielle	20

	8.01.01	Engagement.....	20
	8.01.02	Fin du Contrat.....	21
8.02		Indemnisation.....	21
	8.02.01	«Perte».....	21
	8.02.02	Portée.....	22
	8.02.03	Procédure.....	22
	8.02.04	Franchise.....	22
	8.02.05	Limitation.....	23
9.00		OBLIGATIONS DU CLIENT.....	23
	9.01	Information.....	23
	9.02	Personne ressource.....	23
	9.03	Opérateur.....	23
	9.04	Données pour fichier maître.....	23
	9.05	Non-sollicitation du personnel.....	23
	9.06	Rétro-ingénierie.....	24
	9.07	Responsabilité.....	24
10.00		OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR.....	24
	10.01	Échéancier.....	24
	10.02	Meilleur Effort.....	24
	10.03	Cueillette et analyse.....	24
	10.04	Documentation.....	24
	10.05	Installation et mise en route.....	24
		10.05.01 Installation.....	25
		10.05.02 Formation.....	25
		10.05.03 Calendrier de mise en route.....	25
		10.05.04 Dénonciation.....	25
		10.05.05 Service téléphonique.....	25
	10.06	Soutien technique.....	26
	10.07	Garantie.....	26
		10.07.01 Imperfection.....	26
		10.07.02 Limitation.....	26
	10.08	Non-sollicitation de la clientèle.....	26
	10.09	Propriété Intellectuelle.....	26
		10.09.01 Cession.....	27
		10.09.02 Limite.....	27
11.00		DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	27
	11.01	Cession.....	27
		11.01.01 Interdiction.....	28
		11.01.02 Inopposabilité.....	28
		11.01.03 Exception.....	28
	11.02	Force Majeure.....	28
		11.02.01 Exonération de responsabilité.....	28
		11.02.02 Prise de mesures adéquates.....	28

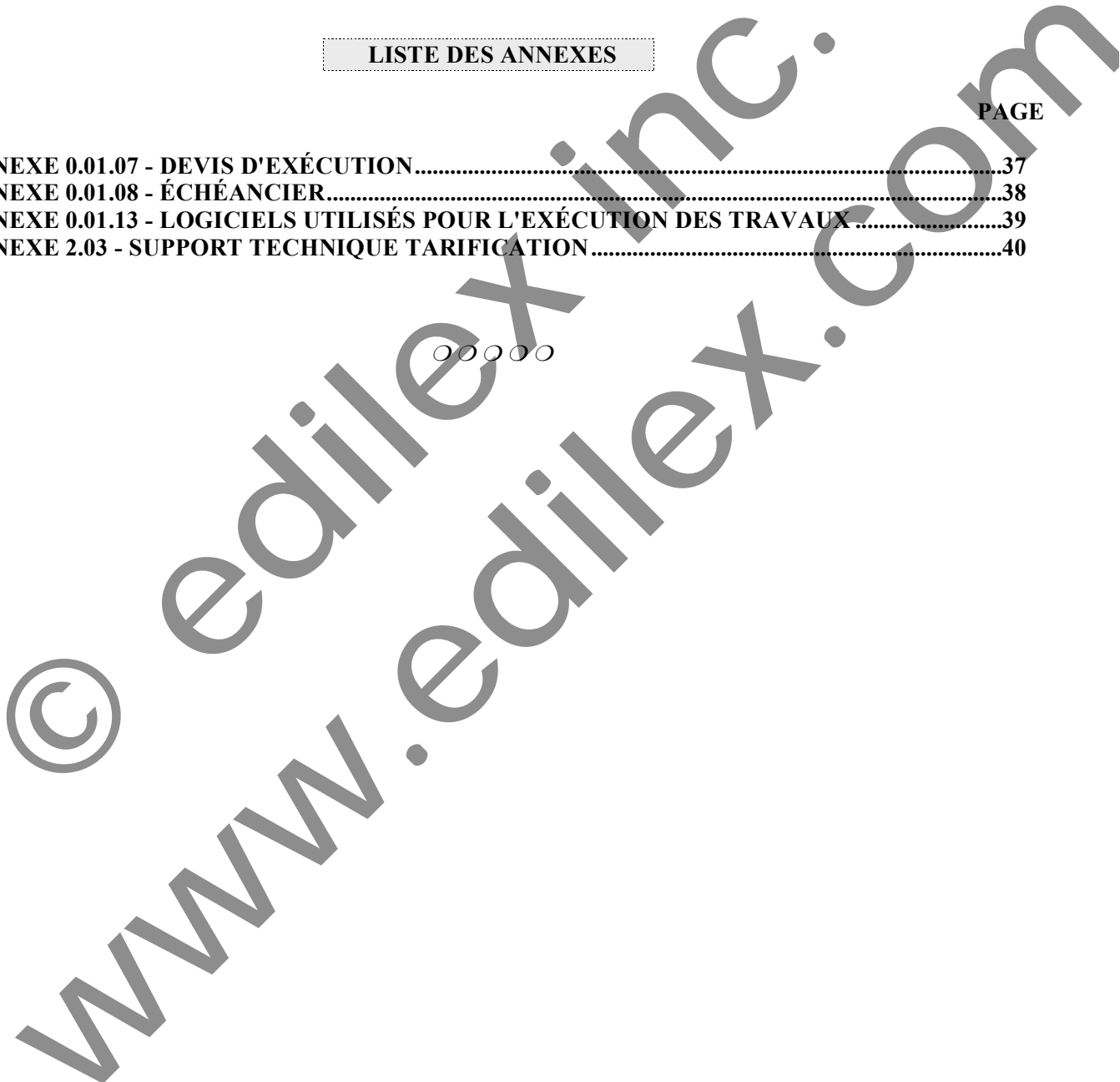
11.02.03	Droit de l'autre PARTIE	28
11.03	Relations entre les PARTIES	28
11.03.01	Entrepreneurs indépendants	29
11.03.02	Contrôle	29
11.03.03	Aucune autorité	29
11.04	Exécution complète	29
11.05	Recours	29
11.05.01	Choix	30
11.05.02	Aucune restriction	30
11.06	Prescription	30
11.07	Régie de la Propriété Intellectuelle	30
11.07.01	Reconnaissance et cession	30
11.07.02	Droit de propriété réservé	30
11.07.03	Code source	31
11.07.04	Contrat de licence	31
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	31
12.01	Avis	31
12.02	Résolution des différends	31
12.02.01	Négociations de bonne foi	31
12.02.02	Médiation	31
12.02.03	Arbitrage	32
	a) Juridiction	32
	b) Décision	32
	c) Frais	32
12.03	Élection	32
12.04	Exemplaires	32
12.05	Modification	32
12.06	Non-renonciation	33
12.07	Transmission électronique	33
13.00	FIN DU CONTRAT.....	33
13.01	De gré à gré	33
13.02	Unilatéralement	33
13.03	Avec préavis de CINQ (5) jours	33
13.04	Avec préavis de TRENTE (30) jours	34
13.05	Changement de Contrôle	34
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	34
14.01	Effet rétroactif	34
14.02	Vigueur immédiate	34
14.03	Vigueur différée	35
15.00	DURÉE	35
15.01	Ouvrage	35
15.02	Soutien technique	35

	15.02.01	Durée initiale.....	35
	15.02.02	Renouvellement.....	35
15.03		Survie.....	35
15.04		Non-reconduction.....	35
16.00		PORTÉE.....	36

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 0.01.07 - DEVIS D'EXÉCUTION.....	37
ANNEXE 0.01.08 - ÉCHÉANCIER.....	38
ANNEXE 0.01.13 - LOGICIELS UTILISÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.....	39
ANNEXE 2.03 - SUPPORT TECHNIQUE TARIFICATION.....	40

○○○○○



CONTRAT DE PROGRAMMATION intervenu en la ville de , province de , Canada.

ENTRE : V1 (Nom de la personne physique), (occupation), domicilié(e) et résidant au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal);

OU

V2 (Dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant sa principale place d'affaires au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal);

OU

V3 (Dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant son siège social au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal), représentée par (nom du représentant), son (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin;

OU

V4 (Dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant son siège social au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal), et dûment enregistrée sous le numéro (.....) conformément à la Loi (nom de la loi sous laquelle la société par actions est enregistrée), représentée par (nom du représentant), son (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'il(elle) le déclare [ou tel qu'indiqué dans la résolution de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration]];

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE « CLIENT »;

ET: (Identification du client);

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE « FOURNISSEUR »;

CLIENT	FOURNISSEUR